

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3980)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 250

présenté par

M. Juanico, Mme Victory, Mme Manin, Mme Tolmont et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 3 BIS

À la fin de cet article, substituer aux mots :

« d'infrastructures sportives »

les mots :

« notamment sportifs, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés est rédactionnel.